

## **Organe consultatif indépendant de surveillance de l'OMPI**

**Soixante-quatorzième session**  
**Genève, 24 – 27 septembre 2024**

RAPPORT

*adopté par l'Organe consultatif indépendant de surveillance de l'OMPI*

## **INTRODUCTION**

1. L'Organe consultatif indépendant de surveillance de l'OMPI (OCIS) a tenu sa soixante-quatorzième session du 24 au 27 septembre 2024. Étaient présents MM. Bert Keuppens (président), David Kanja (vice-président), Kamlesh Vikamsey, Igors Ludboržs, Guan Jian et German Deffit. M. Danil Kerimi n'a pas pu participer à la réunion et s'est fait excuser.

### **POINT 1 DE L'ORDRE DU JOUR : ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

./.  
./.  
2. L'OCIS a adopté l'ordre du jour de sa session, lequel figure à l'annexe I du présent rapport. La liste des documents de la session figure à l'annexe II.

### **POINT 2 DE L'ORDRE DU JOUR : DECLARATION DE CONFLIT D'INTERETS**

3. Les membres présents ont été priés de déclarer tout conflit d'intérêts effectif ou potentiel. Aucun conflit d'intérêts n'a été signalé.

### **POINT 3 DE L'ORDRE DU JOUR : QUESTIONS DECOULANT DE LA SESSION PRECEDENTE**

4. Le président et le vice-président ont rendu compte à l'OCIS des questions survenues entre les deux sessions, autres que celles faisant l'objet du point 4 de l'ordre du jour.

### **POINT 4 DE L'ORDRE DU JOUR : QUESTIONS DECOULANT DE LA TRENTE-SEPTIEME SESSION DU COMITE DU PROGRAMME ET BUDGET, DE L'ASSEMBLEE GENERALE DE L'OMPI ET DU COMITE DE COORDINATION**

5. Le président a présenté brièvement les principales questions traitées lors de la trente-septième session du Comité du programme et budget (PBC), des assemblées des États membres de l'OMPI (soixante-cinquième série de réunions) et de la quatre-vingt-troisième session du Comité de coordination. Il a indiqué à l'OCIS que son rapport annuel avait été bien accueilli et l'a informé des questions soulevées par les délégations des États membres. Le président a transmis les remerciements des États membres pour le rôle joué par le comité dans les fonctions de supervision et de conseil de l'OMPI.

### **POINT 5 DE L'ORDRE DU JOUR : POINT DU DIRECTEUR GENERAL**

6. Le sous-directeur général chargé du Secteur administration, finances et gestion, parlant au nom du Directeur général en mission, a informé l'OCIS des principaux faits nouveaux survenus avant et après l'Assemblée générale. Il a remercié l'OCIS pour son rôle consultatif dans le cadre de sa fonction de surveillance et a réaffirmé la satisfaction des États membres concernant la fonction de l'OCIS.

### **POINT 6 DE L'ORDRE DU JOUR : SUPERVISION INTERNE**

7. L'OCIS a examiné les programmes de travail en matière d'audit interne, d'évaluation et d'enquête et a notamment analysé i) le rapport d'activité de la Division de la supervision interne (DSI), ii) le point sur le programme de travail à mi-parcours, iii) la procédure d'enregistrement des enquêtes, iv) le point sur l'examen par les pairs de la fonction d'évaluation et v) la proposition de manuel d'audit interne. En ce qui concerne les enquêtes, l'OCIS a examiné le volume de travail et une vue d'ensemble de la situation des dossiers en instance.

8. L'OCIS a examiné les rapports de pré-évaluation suivants : i) bourses dans le cadre du système de Madrid; ii) programmes de bourses de l'OMPI; iii) Programme relatif aux institutions universitaires et à l'enseignement destiné aux cadres de l'Académie de l'OMPI;

iv) Section de l'apprentissage en ligne en matière de propriété intellectuelle de l'Académie de l'OMPI; et v) WIPO Connect. L'OCIS a également été informé du rapport consultatif final sur la collaboration au sein de l'Organisation et la gestion des contenus.

9. Les pré-évaluations ont été appréciées par les secteurs concernés, ont contribué à la compréhension des activités analysées et ont donné lieu à des recommandations d'amélioration qui ont été acceptées par les secteurs. Il a été noté qu'il ne s'agissait pas d'évaluations complètes mais de pré-évaluations, qui visaient à déterminer la possibilité d'évaluer les programmes sélectionnés. Les pré-évaluations ont été menées dans un esprit de collaboration et ont été très appréciées par les secteurs. L'OCIS a noté qu'elles ne remplaçaient pas les évaluations proprement dites, mais contribuaient à l'obtention de bons résultats. Néanmoins, l'OCIS a également noté qu'à l'avenir, la Division de la supervision interne devrait procéder à des évaluations complètes des principaux chantiers au sein de l'Organisation.

10. L'OCIS a noté que les effectifs de la DSI continuaient de pâtir de longues périodes de vacance de poste et de congés de maladie de longue durée. Des efforts ont été déployés pour pourvoir les postes vacants et l'OCIS a encouragé la DSI à terminer le processus de recrutement dans les délais impartis.

11. Un point sur l'examen par les pairs de la fonction d'évaluation qui est prévu et devrait être achevé dans les prochains mois a été fait à l'intention de l'OCIS. Les résultats de cet examen devraient contribuer à la poursuite de la rationalisation de la fonction d'évaluation.

12. Une discussion a eu lieu sur la nouvelle version du projet de manuel d'audit interne, qui est désormais parfaitement aligné sur les nouvelles normes mondiales en matière d'audit interne. La version finale du manuel devrait être achevée d'ici à la fin de l'année, lorsque les commentaires de toutes les parties prenantes auront été reçus.

13. En ce qui concerne les enquêtes, l'OCIS a noté que 16 plaintes ont été reçues et 16 ont été clôturées au cours de la période. Il a également noté qu'à ce stade, 34 plaintes avaient été reçues en 2024 contre 45 en 2023. Un point a également été fait à son intention sur les dossiers d'enquête ouverts et clôturés.

14. L'OCIS s'est réuni en séance privée avec la directrice de la DSI, conformément à son mandat.

#### **POINT 7 DE L'ORDRE DU JOUR : EXAMEN DU SUIVI PAR LA DSI DES RECOMMANDATIONS HAUTEMENT PRIORITAIRES EN SUSPENS**

15. L'OCIS a examiné le Rapport de la DSI sur le suivi des recommandations hautement prioritaires en suspens. Il a constaté que la mise en œuvre des recommandations en matière de supervision en suspens était en bonne voie. L'OCIS a noté qu'il y avait 73 recommandations en suspens le 17 mai 2024, 21 ont été clôturées et cinq ont été émises, ce qui fait 57 recommandations encore en suspens au 16 septembre 2024.

16. Le rapport du Bureau du contrôleur fait le point sur la mise en œuvre des recommandations du Corps commun d'inspection (CCI) à l'OMPI, du 1<sup>er</sup> janvier 2019 au 18 septembre 2024. Le rapport contient sept recommandations adressées aux instances délibérantes de l'OMPI, dont une récemment classée comme "acceptée et mise en œuvre". Seize recommandations ont été adressées au directeur exécutif, dont trois ont été "acceptées et mises en œuvre", une "acceptée et en cours de mise en œuvre" et 12 sont encore "en cours d'examen".

17. L'OCIS a pris note de l'intérêt exprimé pour la fourniture d'informations aux États membres sur les progrès accomplis dans la mise en œuvre de toutes les recommandations en suspens, sous une forme accessible aux États membres.

## **POINT 8 DE L'ORDRE DU JOUR : VERIFICATION EXTERNE DES COMPTES : RAPPORT SUR LA PLANIFICATION DE L'AUDIT DES ETATS FINANCIERS POUR 2024**

18. Le nouveau vérificateur externe des comptes, le Conseil d'audit de la République d'Indonésie, a présenté à l'OCIS, en présence de fonctionnaires du Secrétariat, le mémorandum relatif à la planification de l'audit de l'OMPI pour les états financiers de 2024. Le mémorandum détaillait le processus d'audit, qui couvrait à la fois les audits financiers et les audits de performance.

19. L'OCIS a donné son avis sur les aspects couverts par le mémorandum, notamment en ce qui concerne la matérialité et l'étendue des audits financiers et des audits de performance. Il a également posé des questions sur la passation des pouvoirs et la reprise des travaux du vérificateur précédent, et le vérificateur des comptes s'est déclaré satisfait des points discutés avec le vérificateur externe des comptes sortant, y compris le suivi des recommandations en suspens.

20. L'OCIS attend avec impatience les prochaines réunions avec le nouveau vérificateur externe des comptes et l'examen des conclusions de ce dernier. Il s'est félicité de cette réunion constructive.

## **POINT 9 DE L'ORDRE DU JOUR : POINT SUR LE CADRE DE GESTION DES RISQUES ET DE CONTROLE INTERNE, Y COMPRIS L'EXAMEN DES PRINCIPAUX CONTROLES INTERNES**

21. Un point a été fait à l'intention de l'OCIS sur la gestion des risques et le contrôle interne, y compris les projets de la DSI de fournir un avis général sur la gouvernance, la gestion des risques et le contrôle interne. L'OCIS a également été informé que des modifications seraient apportées au cadre de contrôle interne pour tenir compte des recommandations formulées par les vérificateurs externes ou internes des comptes. Il a également reçu l'assurance que le cadre de contrôle interne et de gestion des risques utilisé par l'Organisation était conforme aux cadres pertinents du Comité des organismes de patronage de la Commission Treadway (COSO).

## **POINT 10 DE L'ORDRE DU JOUR : POINT SUR LES ACHATS**

22. Un point sur les achats a été fait à l'intention de l'OCIS, notamment sur la question de la durabilité qui a également été examinée et discutée par les États membres dans le cadre du PBC. Le PBC est convenu que l'application du principe de durabilité dans le domaine des achats ne devait pas se faire au détriment des pays en développement, des pays les moins avancés ou des pays en transition. L'OCIS a été informé que cette exigence était désormais appliquée et que le manuel des achats était en cours de révision pour en tenir compte.

## **POINT 11 DE L'ORDRE DU JOUR : POINT SUR LA SECURITE PHYSIQUE ET INFORMATIQUE**

23. Un point a été fait à l'intention de l'OCIS sur la sécurité de l'information concernant la mise en œuvre de la stratégie, l'audit de certification ISO 27001 et les incidents ou événements récents. L'OCIS a formulé des observations concernant les mesures prises pour faire face aux risques liés à la panne de CrowdStrike de juillet 2024 et aux tentatives d'hameçonnage par téléphone et d'usurpation d'identité téléphonique d'août 2024. L'OCIS attend avec impatience les prochains points sur les enseignements tirés de ces incidents et les mesures visant à atténuer les risques qui y sont liés.

**POINT 12 DE L'ORDRE DU JOUR : POINT SUR LA GOUVERNANCE DES DONNEES**

24. La question a été reportée à la prochaine session de l'OCIS en décembre 2024.

**POINT 13 DE L'ORDRE DU JOUR : POINT SUR LE CADRE DE GOUVERNANCE EN MATIERE D'ACHATS ET LA MISE EN ŒUVRE DU NOUVEAU SYSTEME DE PLANIFICATION DES RESSOURCES DE L'ORGANISATION**

25. L'OCIS a examiné le cadre de gouvernance pour la mise en œuvre du nouveau système de planification des ressources de l'Organisation (ERP). Celui-ci répond aux exigences en matière de pratiques recommandées. Le Secrétariat a indiqué que des dépenses estimées à 1,7 million de francs suisses sur un budget total de 2,9 millions de francs suisses, soit environ 60% du budget de la phase préparatoire I, avaient été effectuées et qu'il n'y avait pas eu de dépenses pour le budget de mise en œuvre de la phase II. L'OCIS a constaté que les cellules organisationnelles de l'OMPI ont participé à la phase de conception du projet. Le calendrier de mise en œuvre était globalement conforme aux prévisions et devrait débuter en janvier 2025. Le cadre de gouvernance était en place et l'OCIS a fait des propositions pour qu'il tienne compte des contributions des consultants et des organes de supervision.

**POINT 14 DE L'ORDRE DU JOUR : POINT SUR LA POSITION DE L'OMPI CONCERNANT L'INTERDEPENDANCE ET L'INTERACTION ENTRE L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE ET LA PROPRIETE INTELLECTUELLE, Y COMPRIS EN MATIERE DE MISE EN ŒUVRE ET DE DEPLOIEMENT INTERNES**

26. Une réunion d'information et un point ont été faits à l'intention de l'OCIS sur l'interdépendance et l'interaction entre l'intelligence artificielle (IA) et la propriété intellectuelle, y compris la mise en œuvre interne et le déploiement d'initiatives. L'OMPI a mis au point plusieurs outils, créé une équipe d'experts chargée d'examiner les questions relatives à l'IA et publié des orientations sur l'utilisation responsable de l'IA au sein de l'Organisation. L'OCIS s'est félicité du rôle de premier plan joué par l'OMPI à cet égard et l'encourage à continuer de se pencher sur cette question.

**POINT 15 DE L'ORDRE DU JOUR : POINT SUR LA MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME DE TRAVAIL DU BUREAU DE LA DEONTOLOGIE POUR 2024 ET LES POLITIQUES PROPOSEES EN MATIERE DE DEONTOLOGIE**

27. La nouvelle cheffe du Bureau de la déontologie a informé l'OCIS de l'état d'avancement du programme de travail du Bureau au début du mois d'août 2024, ainsi que de son propre programme de travail individuel pour la période allant d'août à décembre 2024. L'OCIS a noté que l'accent était mis sur quatre objectifs clés : fournir des conseils et des orientations au personnel de l'OMPI sur les questions d'éthique, renforcer la sensibilisation dans ce domaine, surveiller les politiques et fixer des normes en matière de déontologie, et gérer les activités et les ressources du Bureau de la déontologie. Ses tâches incluent notamment la fourniture de conseils pertinents et confidentiels, l'examen des politiques en matière de déontologie, le lancement et la mise en œuvre de nouvelles stratégies de sensibilisation, la mise à jour de l'Intranet afin d'y inclure des conseils éthiques plus précis et plus concrets, et l'élaboration du programme de travail du Bureau de la déontologie pour 2025. Les programmes de travail mettent en outre l'accent sur la collaboration avec les parties prenantes internes et la prise en considération des recommandations des organes de supervision.

28. L'OCIS a reçu l'assurance que la transition avait effectivement permis la passation de pouvoirs sans difficulté entre le chef par intérim du Bureau de la déontologie et la nouvelle cheffe. L'OCIS s'est félicité du fonctionnement du Bureau et a encouragé la poursuite du développement de cette fonction.

## **POINT 16 DE L'ORDRE DU JOUR : POINT SUR LA SITUATION DU BUREAU DU MEDIATEUR**

29. L'OCIS a examiné un tableau de bord fourni par la médiatrice par intérim, qui résume les activités du Bureau du médiateur. Il a noté combien cette fonction était importante, ainsi que l'augmentation de la demande pour ce service. L'OCIS s'est félicité de la prolongation de trois mois de la dotation en personnel du Bureau jusqu'à la mise en œuvre d'un autre accord avec le Bureau des services d'ombudsman et de médiation des Nations Unies. Il a remercié la médiatrice par intérim pour le travail accompli.

## **POINT 17 DE L'ORDRE DU JOUR : POINT SUR LA GESTION DES RESSOURCES HUMAINES**

30. La directrice du Département de la gestion des ressources humaines (DGRH) a présenté à l'OCIS un point sur la mobilité, la planification stratégique des effectifs, la restructuration des opérations de ressources humaines, le Plan d'action pour la diversité géographique et la sécurité et la santé au travail, ainsi que les résultats de l'enquête sur l'engagement du personnel. Elle a fourni des informations complémentaires sur les activités de recrutement concernant la cheffe du Bureau de la déontologie, les services de médiation, le médecin principal et les effectifs de la DSI. L'OCIS a pris note des initiatives en cours dans le domaine des RH.

## **POINT 18 DE L'ORDRE DU JOUR : SEANCE D'INFORMATION AVEC LES REPRESENTANTS DES ETATS MEMBRES**

31. Conformément au mandat de l'OCIS, une séance d'information avec les représentants des États membres a été organisée à la fin de la session. L'OCIS a informé les délégués présents de ses délibérations au cours de sa session et a répondu à leurs questions.

## **POINT 19 DE L'ORDRE DU JOUR : QUESTIONS DIVERSES**

### *Rapports sur les placements*

32. L'OCIS a reçu les rapports sur le rendement des placements, ainsi que le rapport de suivi des placements pour juillet et août 2024; ces documents ont été respectivement établis par le conseiller en matière de placements et le dépositaire. Il a précisé que son rôle se limitait à transmettre aux États membres des informations figurant dans ces rapports et n'a pas fourni de garantie à cet égard.

33. L'OCIS a analysé les documents fournis et a vérifié qu'au cours de la période considérée, tous les placements des portefeuilles de l'OMPI avaient le rendement attendu et étaient gérés conformément à la stratégie en matière de placements. Il a également confirmé que le dépositaire n'avait fait état d'aucune infraction, qu'elle soit active ou passive, et qu'il n'avait justifié aucune exception.

### *Prochaine session*

34. La prochaine session de l'OCIS est prévue du 9 au 13 décembre 2024. L'OCIS a examiné et établi le projet d'ordre du jour pour qu'il puisse être adopté au début de la session :

- 1) Adoption de l'ordre du jour
- 2) Déclaration de conflit d'intérêts
- 3) Questions découlant de la session précédente
- 4) Séances d'information sur la neuvième réunion des comités de contrôle du système des Nations Unies

- 5) Entretien avec le Directeur général
- 6) Supervision interne (y compris la contribution à l'examen du manuel d'audit interne révisé, la contribution à l'établissement du programme de travail annuel pour 2025 et l'examen du programme de travail annuel proposé pour 2025)
- 7) Point sur les recommandations en suspens du vérificateur externe des comptes, du Corps commun d'inspection (CCI) et de la Division de la supervision interne (DCI)
- 8) Rapports financiers : modifications apportées aux méthodes et normes comptables
- 9) Vérification externe des comptes : résultats de l'audit intermédiaire pour 2024 et point sur la stratégie d'audit et la lettre d'engagement
- 10) Point sur le cadre et les politiques de gouvernance en matière de placements
- 11) État d'avancement et point sur le nouveau système de planification des ressources de l'Organisation (ERP)
- 12) Point sur la gouvernance des données
- 13) Examen des activités du Bureau de la déontologie pour 2024 (y compris le point sur les politiques proposées en matière de déontologie et le programme de travail annuel proposé pour 2025)
- 14) Examen des activités de la médiatrice en 2024 et point sur les dispositions concernant la médiatrice en 2025
- 15) Auto-évaluation par l'OCIS de ses activités en 2024
- 16) Contribution à l'évaluation des performances du directeur ou de la directrice de la DSI, du chef ou de la cheffe du Bureau de déontologie et du ou de la secrétaire de l'OCIS
- 17) Élection du président ou de la présidente et du vice-président ou de la vice-présidente pour 2025
- 18) Séance d'information avec les représentants des États membres
- 19) Questions diverses
- 20) Séance de compte rendu avec le Secrétariat

#### **POINT 20 DE L'ORDRE DU JOUR : SEANCE DE COMPTE RENDU AVEC LE SECRETARIAT**

35. Conformément à ses pratiques, l'OCIS a organisé une séance de compte rendu avec le Secrétariat après l'entretien avec les représentants des États membres.

[Les annexes suivent]



---

**WO/IAOC/74/1**  
**ORIGINAL : ANGLAIS**  
**DATE : 24 OCTOBRE 2024**

## **Organe consultatif indépendant de surveillance de l'OMPI**

**Soixante-quatorzième session**  
**Genève, 24 – 27 septembre 2024**

### **ORDRE DU JOUR**

*établi par l'Organe consultatif indépendant de surveillance de l'OMPI*

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Déclaration de conflit d'intérêts
3. Questions découlant de la session précédente
4. Questions découlant de la trente-septième session du Comité du programme et budget, de l'Assemblée générale de l'OMPI et de la session du Comité de coordination de l'OMPI
5. Point du Directeur général
6. Supervision interne (y compris le point sur le programme de travail à mi-parcours, le point sur les directives et le point sur l'examen par les pairs de la fonction d'évaluation)
7. Examen du suivi par la DSI des recommandations hautement prioritaires en suspens
8. Point sur le cadre et les politiques de gouvernance des placements
9. Vérification externe des comptes : Rapport sur la planification de l'audit des états financiers pour 2024
10. Point sur le cadre de gestion des risques et de contrôle interne
11. Point sur les achats

12. Point sur la sécurité physique et informatique
13. Point sur la gouvernance des données
14. Point sur le cadre de gouvernance en matière d'achats et la mise en œuvre du nouveau système ERP
15. Point sur la position de l'OMPI concernant l'interdépendance et l'interaction entre l'intelligence artificielle et la propriété intellectuelle, y compris en matière de mise en œuvre et de déploiement internes
16. Déontologie : Point sur la mise en œuvre du plan de travail du Bureau de la déontologie pour 2024 et les politiques proposées en matière de déontologie
17. Point sur la situation du Bureau du médiateur
18. Point sur la gestion des ressources humaines
19. Séance d'information avec les représentants des États membres
20. Questions diverses
21. Séance de compte rendu avec le Secrétariat

[L'annexe II suit]



---

**WO/IAOC/74/INF/1**  
**ORIGINAL : ANGLAIS**  
**DATE : 24 OCTOBRE 2024**

## **Organe consultatif indépendant de surveillance de l'OMPI**

**Soixante-quatorzième session**  
**Genève, 24 – 27 septembre 2024**

LISTE DES DOCUMENTS  
LISTE PROVISOIRE DES DOCUMENTS

**POINT 1 : ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

- [01a] Ordre du jour
- [01b] Calendrier
- [01c] Liste des documents

**POINT 2 : DÉCLARATION DE CONFLIT D'INTÉRÊTS**

*Aucun document* : compte rendu verbal.

**POINT 3 : QUESTIONS DÉCOULANT DE LA SESSION PRÉCÉDENTE**

*Aucun document* : compte rendu verbal.

**POINT 4 : QUESTIONS DÉCOULANT DE LA TRENTE-SEPTIÈME SESSION DU COMITÉ DU PROGRAMME ET BUDGET, DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'OMPI ET DU COMITÉ DE COORDINATION**

- [04] Liste des décisions adoptées par le Comité du programme et budget (PBC) (trente-septième session du PBC, 17 juin 2024, document A/65/6)

**POINT 5 : POINT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL**

*Aucun document* : compte rendu verbal.

**POINT 6 : SUPERVISION INTERNE**

*Division de la supervision interne :*

- [06a] Rapport d'activité de la DSI – 17 septembre 2024 (réf. : IOD-IAOC-024/03)
- [06b] Procédures d'enregistrement de la DSI : référence et alignement sur les pratiques de l'ONU, 17 septembre 2024
- [06c] Version révisée du Manuel d'audit interne (2024) de la DSI, 25 septembre 2024
- [06d] Projet de stratégie pour la supervision interne de 2025- 2026, 17 septembre 2024
- [06e] Division de la supervision interne – Projet de Politique en matière d'enquêtes, 2024 (modifications surlignées), 9 septembre 2024 (réf. : IOD/IP/2024/1)
- [06f] Résumé des propositions de modification de la Politique en matière d'enquêtes – Tableau des modifications, 10 septembre 2024

*Évaluations :*

- [06g] Pré-évaluation du Programme de bourses dans le cadre du système de Madrid, 30 juillet 2024 (réf. : DSI : EVAL 2024-02)
- [06h] Pré-évaluation de WIPO Connect, 12 juillet 2024 (réf. : DSI : EVAL 2024-01)
- [06i] Pré-évaluation du Programme relatif aux institutions universitaires de l'Académie de l'OMPI, 28 août 2024 (réf. : DSI : EVAL 2024-03)
- [06j] Pré-évaluation de la Section de l'apprentissage en ligne en matière de propriété intellectuelle de l'Académie de l'OMPI, 29 août 2024 (réf. : DSI : EVAL 2024-04)
- [06k] Pré-évaluation des programmes de bourses de l'OMPI, 16 septembre 2024 (réf. : DSI : EVAL2024-05)
- [06l] Rapport consultatif final sur la collaboration au sein de l'Organisation et la gestion des contenus, 16 septembre 2024 (réf. : DSI : EVAL 2024-06)

*Enquêtes :*

**POINT 7 : EXAMEN DU SUIVI PAR LA DSI DES RECOMMANDATIONS HAUTEMENT PRIORITAIRES EN SUSPENS**

- [07a] Recommandations en matière de supervision en suspens, 16 septembre 2024
- [07b] Tableau de bord sur la situation des recommandations en matière de supervision, 19 septembre 2024
- [07c] Rapport sur l'état d'avancement de la mise en œuvre des recommandations du Corps commun d'inspection (CCI) au 18 septembre 2024

**POINT 8 : VÉRIFICATION EXTERNE DES COMPTES : RAPPORT SUR LA PLANIFICATION DE L'AUDIT DES ÉTATS FINANCIERS POUR 2024**

- [08] Présentation PowerPoint – Mémoire relatif à la planification de l'audit, 20 septembre 2024

**POINT 9 : POINT SUR LE CADRE DE GESTION DES RISQUES ET DE CONTRÔLE INTERNE, Y COMPRIS L'EXAMEN DES PRINCIPAUX CONTRÔLES INTERNES**

- [09a] Présentation – Point sur le cadre de gestion des risques et de contrôle interne, 17 septembre 2024
- [09b] Projet de révision des contrôles clés, 17 septembre 2024
- [09c] Annexe A – Mandat pour l'évaluation des risques de fraude, 29 juillet 2024
- [09d] Aide à la réalisation d'une évaluation des risques de fraude : appel d'offres secondaire parmi les titulaires de contrats à long terme avec l'ONU, 29 juillet 2024.

**POINT 10 : POINT SUR LES ACHATS**

- [10] Présentation : Point sur les achats, septembre 2024

**POINT 11 : POINT SUR LA SÉCURITÉ PHYSIQUE ET INFORMATIQUE**

[11] Présentation : Point sur la sécurité et l'assurance informatique, 26 septembre 2024

**POINT 12 : POINT SUR LA GOUVERNANCE DES DONNÉES**

Point reporté à la session de l'OCIS de décembre 2024.

**POINT 13 : POINT SUR LE CADRE DE GOUVERNANCE EN MATIÈRE D'ACHATS ET LA MISE EN ŒUVRE DU NOUVEAU SYSTÈME DE PLANIFICATION DES RESSOURCES DE L'ORGANISATION**

[13] Présentation : Processus de sélection du fournisseur du système ERP de l'OMPI, 25 septembre 2024

**POINT 14 : POINT SUR LA POSITION DE L'OMPI CONCERNANT L'INTERDÉPENDANCE ET L'INTERACTION ENTRE L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE ET LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE, Y COMPRIS EN MATIÈRE DE MISE EN ŒUVRE ET DE DÉPLOIEMENT INTERNES**

[14] Présentation : AI et propriété intellectuelle, 25 septembre 2024

**POINT 15 : POINTS SUR LA MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME DE TRAVAIL DU BUREAU DE LA DÉONTOLOGIE POUR 2024 ET LES POLITIQUES PROPOSÉES EN MATIÈRE DE DÉONTOLOGIE**

[15a] Objectifs de travail du Bureau de la déontologie, d'août à décembre 2024, 12 septembre 2024

[15b] Programme de travail individuel – cheffe du Bureau de la déontologie, 17 septembre 2024

[15c] Pleins feux sur la déontologie : les conseils en matière de déontologie en chiffres, 26 septembre 2024

**POINT 16 : POINT SUR LA SITUATION DU BUREAU DU MÉDIATEUR**

[16] Tableau de bord du rapport de la médiatrice, période janvier – août 2024, 26 septembre 2024

**POINT 17 : POINT SUR LA GESTION DES RESSOURCES HUMAINES**

[17] Présentation PowerPoint – Point sur les RH à l'OCIS, septembre 2024

**POINT 18 : SÉANCE D'INFORMATION AVEC LES REPRÉSENTANTS DES ÉTATS MEMBRES**

Aucun document : compte rendu verbal.

**POINT 19 : QUESTIONS DIVERSES**

[19a] Rapport – soixante-treizième session (document WO/IAOC/73/2)

[19b] Projet de programme de travail évolutif de l'OCIS de la soixante-douzième à la soixante-quinzième session

**Rapports concernant les placements :**

[19c] Credit Suisse – Rapports sur le suivi des placements pour juillet et août 2024

[19d] Capital Advice – Rapports sur le rendement des placements pour juillet et août 2024

**POINT 20 : SÉANCE DE COMPTE RENDU AVEC LE SECRÉTARIAT**

Aucun document : compte rendu verbal.